

Le 22 avril prochain, les citoyens seront appelés à choisir parmi 12 candidats celui qui, selon eux, sera le plus apte à diriger le pays. Alors que les partis s'engagent dans la course aux électeurs, la jeunesse, représentant pourtant plus de 15% de l'électorat, reste très largement écartée du débat présidentiel. Les propositions concrètes permettant une amélioration de ses conditions d'existence sont insuffisamment évoquées. Néanmoins, les jeunes restent sensibles au contexte économique et social dans lequel ils tentent tant bien que mal de se faire une place.

C'est pourquoi, l'UNEF interpelle depuis déjà quelques semaines l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle afin d'exprimer les attentes de la jeunesse :

- création d'une allocation d'autonomie
- investissement massif de l'Etat dans l'Enseignement Supérieur
- réforme pour la réussite de tous
- insertion professionnelle des jeunes
- égalité des droits entre étudiants français et étrangers
- plan pour le logement étudiant
- plan pour l'accès à la santé

Nous voulons que chaque candidat prenne des engagements spécifiques. Lors du Congrès National de l'Unef du 22 au 25 mars, ils se sont déjà exprimés.

Vous pouvez retrouver leurs réponses sur www.unef.fr.



Sommaire :

Page 1 :

Campagne d'interpellation des candidats

Page 2 :

- Journée des droits de la Femme
- Personne n'en parle

Page 3 :

Centenaire du syndicalisme étudiant

Page 4 :

Mise en place d'un guichet unique pour l'accueil des étudiants

Journée des droits de la femme :

Mercredi 14 mars, l'UNEF a organisé avec Amnesty international et l'Union Féminine Civique et Sociale une conférence sur le thème : "Aux sources de la discrimination sexiste : femme pécheresse et femme rédemptrice". Anne Milhou (Maîtresse de conférence à l'Université de Rouen), nous a démontré comment la gente masculine a exclu la femme de leur société.

Le droit médical a, le premier, démontré et théorisé l'infériorité féminine. Isidore de Séville (530-636) scientifique influent du VI^{ème} siècle, a dans son œuvre principale (*Étymologies*), décrit l'anatomie féminine, en utilisant le principe de la finalité. La raison d'être de la femme étant la procréation, la capacité de raisonner lui est inutile, elle en est donc dépourvue. La femme est une créature fragile, incapable de s'autoréguler, sujette à toutes les humeurs que le mâle se doit de protéger contre les autres et contre elle-même. En proie à de régulières crises d'hystérie (causées par le déplacement de l'utérus dans le corps), la femme ne peut avoir une place active dans la société. Ce n'est qu'à partir du XVI^{ème} siècle que les scientifiques ont admis l'idée que la femme puisse transmettre ses gènes à ses enfants, le nouveau né n'héritait jusqu'alors que de son père.

C'est la religion chrétienne, qui, pour appuyer sa nouvelle politique de régulation des mœurs par le mariage, a propagé ces théories scientifiques : le Christianisme, profondément marqué par la figure idéale de Marie, mère et vierge, et par le diabolisme d'Eve la tentatrice. La femme a été enfermée dans ces deux fantasmes. L'Histoire relate les exploits ou les monstruosité de femmes exceptionnellement vertueuses ou dépravées ; ces exceptions, par la force, ont réussi à se faire une place dans la société. Sainte Thérèse d'Avila, religieuse éminemment respectée du XVI^{ème} siècle, n'a pu être publiée qu'après qu'il soit « prouvé » qu'elle aurait été un homme, sans intervention divine (dixit ses biographes).

Ainsi, pendant longtemps, la médecine et la religion n'ont laissé qu'une infime place aux femmes extraordinaires, hors normes, occultant de toute vie sociale les femmes normales.

Aujourd'hui tous les problèmes ne sont pas réglés. Si les femmes sont majoritaires dans les études supérieures (55% de filles – 45% de garçons), elles ne représentent que 40% des effectifs en doctorat. Par ailleurs, les violences physiques et psychologiques envers les femmes sont en recrudescence. Et à travail égal, les femmes sont toujours payées à un salaire inférieur. Beaucoup reste à faire pour permettre une réelle égalité des sexes !

Personne n'en parle...

Parking de Pasteur : (droit de réponse)

L'absence des élus Fac Verte ne leur permet de comprendre ni les attentes des étudiants ni les revendications des autres organisations. Fac Verte a cru à son avantage que les militants Unef demandaient la construction d'un parking gratuit pour les étudiants en fac de Droit-Eco, alors que la revendication portait sur l'ouverture du parking du Mt Riboudet déjà existant mais pourtant si peu utilisé (voir l'Actu n°10). Quand Fac Verte parle de carbonopolisme, l'Unef se soucie de tous les étudiants qui ne pourront pas prendre leur vélo pour venir à la fac !

5 prochaines années. On comprend mieux l'enjeu qu'il y a à voter pour des représentants étudiants lors des élections universitaires.

Inégalités face aux TD :

Le Conseil de Gestion de l'UFR Pasteur a voté l'instauration d'un effectif fixe de 35 étudiants par groupe de TD dans la filière Droit. En revanche, les effectifs dans les TD d'Eco et d'AES ne sont pas fixés et peuvent aller jusqu'à 45. Les élus Unef, rejoints par les autres élus étudiants, demandent l'égalité entre tous les étudiants quelles que soient leurs filières d'enseignement. Une motion demandant l'instauration d'un effectif fixe d'étudiants par TD sera présentée devant le conseil, malgré l'opposition du doyen qui ne souhaite pas engager le débat avant son départ le 10 avril prochain.

Election du président d'Université :

Le 10 mai prochain, les étudiants élus dans les conseils centraux (CA, CEVU, CS) voteront pour élire le nouveau président de l'Université pour les

100 ANS DE SYNDICALISME ETUDIANT

Jeudi 22 mars à Lille : journée commémorative du centenaire de l'Unef. Cette journée a été l'occasion de revenir sur l'histoire du syndicat ainsi que sur les avancées qu'il a permis d'obtenir pour les étudiants.

Qu'est-ce qu'un syndicat ?

Un syndicat est une association qui regroupe des adhérents pour « **défendre les intérêts matériels et moraux** » des personnes qu'il représente. Face à l'administration, les étudiants sont souvent démunis et ne connaissent pas toujours leurs droits. Il est de la mission du syndicat de les accompagner et de les aider.

Avec le syndicat, nous nous engageons collectivement pour dénoncer les atteintes aux intérêts des étudiants mais également pour proposer des réformes. Ainsi, nous nous sommes mobilisés contre le CPE. Face à la précarité étudiante, nous demandons la mise en place d'une allocation autonomie.

Pour autant, nous ne sommes pas un parti politique. **Notre syndicat est indépendant.** Nos prises de position se font en associant l'ensemble de nos adhérents. Chacun peut donner son avis. En cas de désaccord, nous nous en remettons à l'avis de la majorité. Adhérer à un syndicat, ce n'est pas suivre une ligne avec laquelle on est pas toujours en accord. Au contraire, c'est participer à la réflexion commune et proposer ses idées.

Résultats du Congrès local

Le 19 et 20 février 2007, les adhérents de l'Unef Rouen ont été appelés à voter pour élire leurs représentants locaux.

- président : Boris Chaumette (médecine)
- vice-présidente : Anais Léal (droit)
- secrétaire général : Antoine Jasczuzck (géographie)
- secrétaire générale adjointe : Marie Accarias (psychologie)
- trésorier : Jonas Didisse (économie-gestion)



Historique

Ce que l'Unef a fait hier est la garantie de ce que nous ferons demain

1907 : fondation de l'Union Nationale des Associations Générales des Etudiants de France

1929 : création du premier centre de Médecine Préventive Universitaire et de l'Office de Tourisme Universitaire (OTU)

1933 : fondation du Sanatorium destiné à soigner les étudiants atteints de tuberculose / création du Bureau Universitaire de Statistique (ancêtre de l'ONISEP)

1936 : création du Comité Supérieur des Œuvres (ancêtre des CROUS)

1946 : adoption de la Charte de Grenoble définissant l'étudiant comme « jeune travailleur intellectuel »

1948 : création du régime de sécurité sociale pour les étudiants et de la Mutuelle Nationale des Etudiants de France

1955 : création des CROUS

1956 : Conférence nationale pour la solution du problème algérien / création de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)

1969 : création du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

1986 : mouvement contre le projet Devaquet

1989 : création de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)

2000 : création de la Mutuelle des Etudiants (LMDE)

2005 : mobilisation contre la réforme Fillon

2006 : l'Unef met toutes ses forces dans le mouvement contre le CPE

Accueil des étudiants : pour la création d'un guichet unique !

Les démarches administratives de rentrée sont perçues par un grand nombre de nouveaux étudiants comme un parcours du combattant. Outre l'inscription dans la fac de leur choix, ils doivent également se rendre dans de nombreux lieux distincts pour régler les questions d'aides sociales, de logement, de transport... Ce passage du lycée à l'Université n'est pas simple, tout particulièrement pour les jeunes qui ne peuvent être accompagnés par leurs parents, les étudiants étrangers qui doivent effectuer de multiples démarches...

Cette situation d'éclatement géographique nécessite des réponses pour faciliter l'installation des étudiants. Nous demandons qu'un guichet unique de renseignement et d'accueil soit instauré. Ce guichet devra regrouper les acteurs essentiels de la vie étudiante :

- le CROUS : pour la gestion des aides sociales, du logement étudiant
- la CAF : pour les aides aux logements
- la préfecture : pour les démarches des étudiants étrangers (visas...)
- les mutuelles étudiantes
- les sociétés de transport : TCAR, SNCF
- des assistants sociaux
- des conseillers d'orientation
- les associations étudiantes

Les inscriptions universitaires continueraient de se faire dans les UFR mais ce guichet unique pourrait être situé dans la Maison de l'Université au cœur du campus de Mont-St-Aignan qui regroupe la majorité des étudiants.



Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tel/portable : _____ Email : _____

- ☐ Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Rouen
☐ Je souhaite adhérer à l'UNEF Rouen (20 € / 1 an)

Coupon à renvoyer à : UNEF
UFR des lettres et sciences humaines,
Rue Lavoisier, local : B120, 76 130 Mont Saint Aignan

Mail : rouen@unef.fr

Tel : 06 72 70 55 40

unef
le syndicat étudiant
blog : unefrouen.canalblog.fr